

Daniel Elmiger
Neuchâtel

L'anglais à l'école primaire

De la volonté d'intégration et de sa réalisation

Gemäss dem Beschluss der EDK aus dem Jahr 2004 sind die Westschweizer Kantone gegenwärtig damit beschäftigt, die Einführung des Englischunterrichts an der Primarschule vorzubereiten. Bis 2012/2013 soll die zweite Fremdsprache ab der 5. Primarklasse eingeführt sein. Die Vorverlegung des Englischunterrichts ist ein ambitioniertes Projekt, das eine Reihe von Fragen aufwirft, für die noch geeignete Lösungen gefunden werden müssen, aber sie erlaubt es auch, bei sämtlichen Vorbereitungsarbeiten die neuesten Erkenntnisse der Linguistik und der Didaktik zu berücksichtigen.

Im ganzen Projekt sollen die Grundsätze einer integrierten Sprachendidaktik angewendet werden, insbesondere im Bereich der Ausbildung der Lehrpersonen (für die v. a. die Fachhochschulen verantwortlich sind), bei den Lehrplänen sowie bei den Lehrwerken, für die eine Ausschreibung erfolgt ist, die unter anderem die Berücksichtigung der anderen Fremdsprachen verlangt. Auch bei der Evaluierung der Pilotphase wird der Englischunterricht nicht isoliert betrachtet, sondern im Zusammenhang mit den anderen unterrichteten Sprachen, sowie mit den Erfahrungen, die die Lehrpersonen mit der integrierten Sprachdidaktik machen.

Conformément à la stratégie de la CDIP de 2004¹, les cantons romands planifient actuellement l'introduction de l'anglais dans les écoles primaires, car ils ont jusqu'à 2012/2013 pour introduire la deuxième langue étrangère en 5^e année primaire. L'anticipation de l'anglais est un projet ambitieux qui soulève encore un certain nombre de questions, pour lesquelles il s'agit de trouver des réponses adéquates, mais qui permet aussi de tenir compte, tout au long des travaux préparatoires, des dernières avancées de la recherche en didactique et en linguistique.

Calendrier

Le calendrier menant à la généralisation de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire romande prévoit en gros les étapes suivantes:

2008: choix des futurs moyens d'enseignement

2009-2011: phase pilote dans tous les cantons romands (avec environ 50 classes)

2010: mise en place de la formation initiale dans les HEP

2012: généralisation en 5^e année

2013: généralisation en 6^e année

D'autres dates et échéances sont à prévoir, que ce soit par rapport à la formation complémentaire des enseignant-e-s, à l'information des différents acteurs ou aux modifications à prévoir au niveau secondaire I, où l'enseignement de l'anglais – qui n'est pas encore généralisé partout – devra être revu en fonction des apprentissages préalables au niveau primaire.

Didactique intégrée: une intégration à quels niveaux?

Dans le cursus scolaire des élèves,

l'enseignement de l'anglais se situe à un moment où ils sont déjà en contact régulier avec au moins deux langues: d'une part la langue de scolarisation, le français (langue avec laquelle ils ont appris à lire et à écrire), et d'autre part une langue étrangère, l'allemand, qu'ils sont en train d'apprendre depuis deux ans. À cela s'ajoutent bien sûr, le cas échéant, d'autres langues liées à la situation personnelle ou au parcours personnel des élèves (langues de la famille, langues de la migration).

Comment alors intégrer l'anglais dans cette configuration? En didactique des langues, le concept de didactique intégrée exprime une volonté de mieux coordonner les différents enseignements et apprentissages des langues, et ce dans un double but: d'un côté, il s'agit d'éviter de faire les choses à double, en répétant les mêmes parcours didactiques pour chaque langue, et de l'autre, la mise en commun des ressources est censée produire des synergies que les enseignant-e-s, mais aussi les élèves peuvent exploiter pour l'élaboration d'un répertoire plurilingue.

Dans une vision large, la didactique intégrée s'applique à plusieurs niveaux de l'enseignement d'une langue telle que l'anglais L3:

- formation des enseignant-e-s: familiarisation avec les concepts théoriques et pratiques liés à la didactique intégrée des langues;
- plans d'étude: meilleure articulation des objectifs de l'apprentissage pour les différentes langues, mais aussi coordination des buts transversaux dans les plans d'étude;
- ressources didactiques: prise en compte du plurilinguisme et des autres langues enseignées à l'école dans les moyens d'enseignement,

exemples d'activités concrètes permettant une mise en pratique des ressources plurilingues;

- évaluation: prise en compte d'autres langues et d'autres branches (linguistiques ou non linguistiques) dans l'évaluation de la langue cible.

La réalisation de tous ces éléments nécessite un effort commun de la part de différentes personnes, qui, affiliées à diverses institutions, ne sont pas nécessairement amenées à collaborer entre elles, car elles poursuivent des objectifs différents (politiques, éditoriaux, formatifs, etc.). Quant à la *formation des enseignant-e-s*, elle se fera de manière délocalisée dans plusieurs institutions de formation de la Suisse romande, qui doivent se concerter entre elles, mais également tenir compte des conditions locales des départements de l'instruction publique cantonaux respectifs. Si la formation obéit dans chaque établissement aux exigences formulées par la CIIP (p.ex. en ce qui concerne le niveau de langue exigé pour les futur-e-s enseignant-e-s), chaque établissement décidera, en s'accordant avec les autres institutions

de formation, quelle importance la didactique intégrée aura dans ses cursus de formation initiale et continue. Actuellement, le degré d'implication dans les différents établissements est très variable.

Pour ce qui est des plans d'étude et de l'insertion des périodes prévues pour l'anglais dans les grilles horaires, ce sont les cantons qui décident des modalités concrètes; ces derniers devront aussi répondre à la question de savoir quel-le-s enseignant-e-s prennent en charge les cours d'anglais: des généralistes responsables de toutes les disciplines ou d'autres enseignant-e-s plus spécialisé-e-s? La question du type d'enseignant-e prévu pour l'anglais (généraliste, semi-généraliste ou spécialiste?) n'est bien sûr pas sans avoir une influence déterminante sur les pratiques de didactique intégrée dans les salles de classe.

Dans ce qui suit, nous nous intéressons en particulier aux ressources didactiques et surtout à l'évaluation de la phase pilote, deux domaines spécialement propices pour une prise en compte des préoccupations didactiques.

Moyens d'enseignement

Un soin particulier est accordé au choix des futurs moyens d'enseignement, qui seront de première importance pour le travail concret en classe: par leurs principes didactiques, leur progression, leur choix de textes, d'activités et d'exercices, ils conditionnent en bonne partie la manière dont l'anglais sera appris dans les écoles romandes.

Constatant qu'aucune collection existante ne répond entièrement aux attentes, la CIIP a décidé de lancer un appel d'offres comportant un cahier des charges pour un moyen d'enseignement d'anglais aux degrés 5 et 6 (avec prolongement pour les degrés 7-9). À côté de nombreuses autres exigences (encouragement à l'autonomisation des élèves, travail avec le Portfolio européen des langues, etc.), l'appel d'offres² contient aussi un passage par rapport à la didactique intégrée:

[Le moyen] s'inscrira dans une perspective de didactique intégrée, articulant l'apprentissage du français (L1), de l'allemand (L2) et de l'anglais (L3).

Début 2008, le choix de futurs manuels d'enseignement pour l'anglais n'a pas encore été effectué et il n'est dès lors pas encore possible de déterminer à quel degré la collection retenue correspond à l'exigence demandant la prise en compte de la didactique intégrée. Cependant, on peut espérer qu'elle encouragera les enseignant-e-s à tenir compte des autres langues présentes dans la classe là où c'est possible et utile.

L'évaluation de la phase pilote

La phase pilote (prévue de 2009 à 2011) sert en premier lieu à mettre en pratique les moyens d'enseignement dans une cinquantaine de classes en Suisse romande, mais elle permettra aussi aux enseignant-e-s impliqué-e-s de mettre en pratique les techniques de





didactique intégrée auxquelles ils/elles auront été familiarisé-e-s durant leur formation ou qui leur aura été suggérée par la collection retenue pour l'enseignement de l'anglais. La phase pilote sera accompagnée par un dispositif de recherche qui se donne pour objectif de considérer l'enseignement de l'anglais dans un contexte plus large, dépassant le cadre strictement disciplinaire. Les points suivants seront abordés par l'évaluation, en recourant à des approches méthodologiques diverses (questionnaires, entretiens, épreuves, observations en classe, etc.):

- la mise en pratique du moyen d'enseignement; le travail en classe (opportunités, difficultés, etc.);
- les attentes préalables des enseignant-e-s par rapport à l'enseignement;
- la place accordée aux liens avec les enseignements du français et de l'allemand (p. ex. par des activités

interlangues);

- les compétences en anglais acquises durant la phase pilote;
- les compétences en allemand des élèves des classes pilotes et de classes témoin (autoévaluation);
- l'impact de l'introduction d'une deuxième langue étrangère sur le français.

Une didactique à l'épreuve

Cette liste sommaire laisse entrevoir que la question de l'anglais comme L3 (considéré sous l'angle de la formation d'un répertoire plurilingue) ne tient pas seulement compte des opportunités qu'offre l'introduction d'une nouvelle langue étrangère. Il va de soi que l'évaluation aura pour mission de montrer comment et à quels niveaux une approche intégrée peut concrètement porter ses fruits, mais

elle devra également prendre au sérieux les craintes liées à la coexistence de trois langues dès la fin de l'école primaire: la présence d'une nouvelle langue risque-t-elle aussi d'engendrer des inconvénients? L'importance accrue accordée aux langues étrangères pourrait-elle se faire au détriment de la langue de scolarisation, malgré les promesses de synergie que comporte la volonté de planifier l'apprentissage de l'anglais dans une perspective intégrée et d'ouverture au plurilinguisme?

Ainsi, l'évaluation aura la double tâche de documenter d'une part des pratiques effectives dans le domaine de la didactique intégrée (ainsi que des représentations qui les accompagnent), mais aussi de déterminer, d'autre part, quelles sont les limites d'une telle approche et quels sont les risques – réels ou imaginaires – qui en découlent.

Notes

¹ Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). (2004). *Enseignement des langues à l'école obligatoire: stratégie de la CDIP et programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale: décision du 25 mars 2004 de l'Assemblée plénière de la CDIP*. Berne: CDIP.

² Document non publié.

Daniel Elmiger

est collaborateur scientifique à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp) et à l'Université de Neuchâtel. À l'IRDp, il est chargé de l'évaluation de la phase pilote de l'enseignement de l'anglais en 5^e et 6^e années.